



2025 • 2026

Passt⁺ 2025
2026

hauts-de-seine • yvelines

***Bénéficiez d'une aide
financière pour l'abonnement
IMAGINE R scolaire !***



www.hauts-de-seine.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Qui peut bénéficier de cette aide financière ?

Les collégiens boursiers domiciliés dans les Hauts-de-Seine.

Quel montant ?

L'aide financière est calculée selon le montant de bourse accordé par l'Education Nationale (indiqué sur la notification de bourse) :

- Échelon de bourse 1 : aide de 64,06 €
- Échelon de bourse 2 : aide de 160,14 €
- Échelon de bourse 3 : aide de 128,09 €

Comment l'obtenir ?

Il faut faire la demande sur votre compte Pass+, et joindre les documents suivants :

- *Notification de l'attribution de bourse 2024-2025 ou 2025-2026*
- *Attestation de paiement du forfait imagine R scolaire 2025-2026*
- *RIB du payeur du forfait imagine R scolaire (à déposer une seule fois pour toutes les demandes)*

L'aide financière est versée par virement bancaire en une fois après validation de la demande par l'équipe Pass+

Vous pouvez obtenir une autre aide financière depuis votre compte Ile de France Mobilités

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

- ***soit au moment de l'achat de l'abonnement Imagine R scolaire*** : Il suffit de cocher la case boursier lors du parcours d'achat et d'importer la notification de bourse 2025-2026. Une déduction sur le montant à payer s'applique automatiquement.
- ***soit plus tard en vous connectant à votre compte Ile de France Mobilités*** en possession de la notification de bourse. Il suffit d'importer la notification afin obtenir l'aide financière accordée par Ile de France Mobilité ou la diminution des mensualités restantes.

Pour tout renseignement concernant cette aide complémentaire, vous devez vous rendre sur

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/> ou de contacter l'assistance téléphonique Imagine R au 09 69 39 22 22 (appel non surtaxé).



Répartition des aides abonnement Imagine R scolaire (Île de France Mobilités et Pass+) :

Echelon	Tarif Imagine R scolaire	Aide Île-de-France Mobilités	Aide « Pass+ »	Reste à charge pour la famille
Elèves boursiers au 1 ^{er} taux	384,30 € (+8€ en frais de dossier)	128,12 €	64,06 €	192,11 €
Elèves boursiers au 2 ^{ème} taux	384,30 € (+8€ en frais de dossier)	128,12 €	160,14 €	96,04 €
Elèves boursiers au 3 ^{ème} taux	384,30 € (+8€ en frais de dossier)	256,18 €	128,09 €	8 € (frais de dossier)

